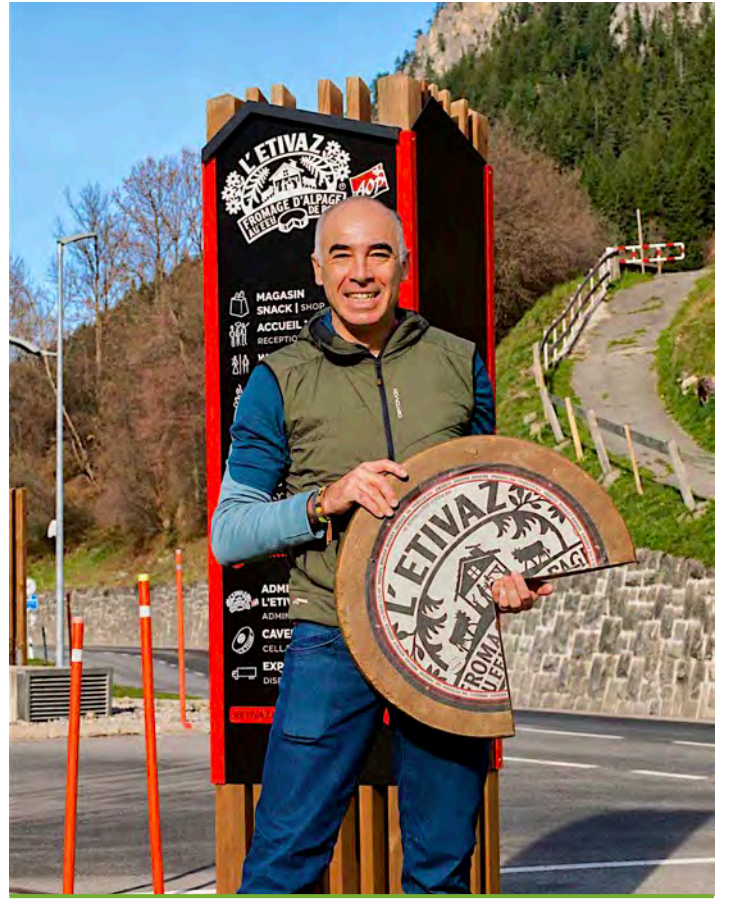




La Maison de L'Étivaz, située sur les caves à fromage, est déjà bien dotée en panneaux photovoltaïques. La participation de la Coopérative à AgrolImpact s'inscrit parfaitement dans une longue histoire.



Jérôme Groebli, directeur de la Coopérative des producteurs de fromage d'alpage L'Étivaz.

TRANSITION CLIMATIQUE

L'Étivaz et AgrolImpact veulent mesurer l'empreinte carbone de ce fromage AOP

Claude Liengme

L'objectif d'AgrolImpact est d'accompagner et de permettre le financement de la transition climatique de l'agriculture suisse. L'Étivaz, fidèle à son esprit précurseur, se lance dans l'entreprise.

La Coopérative des producteurs de fromage d'alpage L'Étivaz a donné son accord à l'unanimité pour une affiliation à AgrolImpact lors de son assemblée de décembre 2024. Depuis, la coopérative a intégré le collège «commerce» qui regroupe les coopératives et les industries agroalimentaires, car l'essentiel de son travail est la transformation du lait et la commercialisation du fromage. Ainsi son directeur, Jérôme Groebli, y côtoie les représentants de Lidl ou de Nestlé, par exemple.

L'outil de calcul de l'empreinte CO₂ utilisé par AgrolImpact pour la production laitière a été mis en place par IP-Lait. Le travail de la coopérative consistera à créer un modèle de calcul pour l'empreinte carbone de la fabrication du fromage et de son affinage. Grâce à ces calculs, il sera possible de déterminer l'empreinte carbone d'un kilo de L'Étivaz AOP vendu dans un magasin de Lausanne. Le consommateur saura combien de CO₂ aura été produit pour qu'une portion de fromage se retrouve dans son panier, «une information consommateur qui, dans la réalité que nous vivons, se-

rait certainement intéressante à avoir dans le cadre des décisions d'achat», précise Jérôme Groebli.

Actuellement personne n'a encore développé un outil permettant de calculer le dégagement de CO₂ lors de la fabrication de fromage. Chez Fromarte, le directeur Paul Meier explique que la faïtière des fromagers a déjà un modèle énergétique et une checklist durabilité depuis de nombreuses années pour aider ses membres à réduire leur empreinte énergétique. Pour Paul Meier, qui est en contact régulier avec AgrolImpact, il faut savoir ce que veut le marché et rester attentif afin de choisir une solution nationale. Jérôme Groebli, de son côté va donc effectuer un travail de pionnier. Cet ouvrage est prévu dans le courant de l'année prochaine. Une entreprise spécialisée réalisera le projet et AgrolImpact pourra ensuite certifier l'outil.

Financement tout au long de la chaîne

À L'Étivaz, les membres de la coopérative disposeront de différents leviers pour améliorer leur empreinte carbone au niveau de la production laitière. Les plus souvent utilisés sont l'optimisation de la distribution des concentrés, la réduction du nombre de génisses nécessaires au renouvellement du troupeau, l'abaissement de l'âge au premier vêlage ou le choix entre l'utilisation de lait entier ou de lait en poudre pour l'alimentation des veaux. Les mesures les plus pertinentes varient toutefois d'une exploitation à l'autre. C'est précisément l'objectif du plan d'action personnalisé d'AgrolImpact: identifier les leviers présen-

tant le meilleur potentiel de réduction des émissions tout en restant cohérents avec la réalité technique et économique de chaque ferme.

Federico Longhini, collaborateur scientifique chez AgrolImpact, explique que la problématique de l'approvisionnement en eau, primordiale pour les chalets d'alpage, ne fait pas partie du calculateur utilisé actuellement. Pourtant, suite à l'été 2026, Jérôme Groebli estime que c'est certainement les installations de rétention d'eau qui font partie des projets prioritaires pour ceux qui ne sont pas encore équipés, afin de réduire les besoins d'apports d'eau par camion en cas de sécheresse. La directrice d'AgrolImpact, Aude Jarobo, précise que tout comme pour la biodiversité, un indicateur de l'utilisation d'eau va probablement voir le jour, pour autant que cet aspect intéresse les contributeurs.

À la Maison de L'Étivaz, déjà largement dotée en panneaux photovoltaïques pour couvrir en particulier ses besoins en froid pour les caves, le changement d'un chauffage permettrait encore de réduire l'empreinte CO₂. Les efforts consentis par l'échelon affilage pourraient permettre un tel soutien.

Des primes en fonction des volumes concernés

La Coopérative encourage ses producteurs à devenir membre d'AgrolImpact à titre individuel, pour englober également leur exploitation d'hiver. Comme AgrolImpact permet de segmenter les différents débouchés d'une même exploitation, le producteur peut recevoir des primes selon un certain calcul

pour le lait d'été et selon un autre calcul pour le lait d'hiver. De la même manière, ses quantités de lait destinées à la fabrication de fromage bénéficieront du financement par un contributeur et ses quantités de lait d'industrie par un autre. Ces volumes sont ensuite mis en relation avec le bilan carbone global de l'exploitation afin d'attribuer les quantités de produits agricoles décarbonés à chaque filière. Les primes AgrolImpact peuvent alors être versées en fonction des volumes concernés, pour autant qu'un mécanisme de financement soit disponible au sein de la filière concernée. Si les exploitations d'alpage ne sont pas concernées par le bilan carbone des sols puisqu'elles n'ont pas d'influence sur le stockage du carbone, les terres ouvertes dans la vallée pourraient recevoir les primes récompensant un stockage amélioré du carbone dans le sol.

Dans un système qui mesure les progrès, il est plus difficile pour un bon élève d'apporter des améliorations substantielles. Afin de récompenser ces exploitations qui ont déjà fait une partie du travail, dont l'empreinte CO₂ est déjà faible, AgrolImpact a mis en place un système de prime fixe et de prime variable. La prime fixe à hauteur de 40% est distribuée à tous les participants, et la prime variable est distribuée en fonction des améliorations réalisées.

En ce qui concerne le L'Étivaz AOP, actuellement, 263 tonnes de lait sont référencées et demeurent donc disponibles sur la plateforme pour d'éventuels financeurs souhaitant acquérir ces volumes et ainsi contribuer au financement des primes

versées aux producteurs. Par contre aucun volume n'a encore été acheté. Le modèle est valable aussi bien pour le marché suisse que pour l'export, pour autant que l'acheteur soit intéressé à contribuer à la transition climatique de l'agriculture ou de toute la chaîne de mise en valeur.

La robustesse face aux aléas

L'adhésion à AgrolImpact est une démarche qui s'inscrit parfaitement dans la notion de robustesse qui fait partie de l'ADN de L'Étivaz. Jérôme Groebli explique que cette nécessité de solidité est vécue par les familles de producteurs. En effet, dans les conditions de la montagne, les familles savent que l'on n'est jamais à l'abri d'une année difficile, des aléas de la nature et que cette force est nécessaire pour surmonter les obstacles. Le cahier des charges de L'Étivaz AOP avec le chauffage au bois des chaumières en direct, l'interdiction du pompage du lait à l'exception de la traite directe, le fait que le lait ne peut être transporté qu'au sein de l'exploitation, compte de nombreux points qui réduisent aujourd'hui déjà l'empreinte carbone de ce fromage. Il serait donc regrettable de ne pas chiffrer et communiquer ces atouts grâce à un organisme de certification, et de pouvoir aussi les valoriser, sans attendre que l'État légifère et instaure des règles contraignantes.

Les paysans fabricants de fromage de L'Étivaz AOP adoptent volontiers des démarches avant-gardistes. La participation de la Coopérative à AgrolImpact s'inscrit parfaitement dans une longue histoire.

En effet, dans les années 30 déjà, les amodiateurs du Pays-d'Enhaut se réunissaient en association et construisaient leurs premières caves en commun. Après la guerre, en 1945, ils quittaient l'Union suisse de commerce de fromage (USF) pour voler de leurs propres ailes et exporter eux-mêmes leurs fromages. Dans les années septante, la montée des femmes et des familles au chalet a donné un nouveau souffle et lancé la création, entre autres, des installations sanitaires, tandis que les enfants pouvaient bénéficier de congés d'alpage. Ce fromage a ensuite été la première AOP de Suisse, appellation qui lui a été décernée en septembre 1999.

Une vision «consommateur»

AgrolImpact, de par sa conception, défend une vision «consommateur». Jérôme Groebli explique que des entreprises comme Lidl ou Fenaco ont très bien compris l'intérêt d'une démarche volontaire, sont déjà très en avance et acceptent d'être transparentes. Ces acteurs se sont engagés à réduire leurs émissions de 50% d'ici 2030 et à zéro émission nette d'ici 2050. Le fait de participer à la décarbonisation de leur chaîne d'approvisionnement améliore leur performance. «L'objectif est aussi d'obtenir un avantage compétitif avant que la loi ne nous fixe des normes, comme c'est déjà le cas dans les pays nordiques», ajoute Jérôme Groebli. Ici aussi la Coopérative a bien sa place puisqu'elle prône une vision consommateur: c'est elle qui est responsable de la vente des 420 t annuelles dont près de 45% sont exportés.